

PPI-PPF : élaborer un programme pluriannuel d'investissement et son plan de financement

Objectifs

Les programmes pluriannuels d'investissement (PPI) des ESMS et leurs plans de financement doivent être approuvés par l'autorité de tarification et de contrôle. Leur élaboration requiert la réalisation préalable d'un diagnostic financier.

Pour les ESMS ayant intégré le périmètre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, un lien doit être fait avec le plan global de financement pluriannuel.

- Acquérir les fondamentaux de l'analyse financière
- Savoir construire un plan pluriannuel de financement
- Comprendre le lien avec le plan global de financement pluriannuel

Programme

- L'analyse financière
 - Les agrégats du bilan financier
 - Le fonds de roulement (FR)
 - Le besoin de fonds de roulement (BFR)
 - La trésorerie
 - Les équilibres et les ratios financiers
- Le plan pluriannuel de financement (PPF)
 - L'approbation des programmes d'investissement
 - Le contenu du PPF
 - La construction du PPF
- Le plan global de financement pluriannuel (PGFP)
 - Le CPOM et les investissements
 - Le contenu et les ratios du PGFP

Date(s) et lieu :

24, 25 et 26 mai - 10h-12h - classe virtuelle

Durée :

3 x 2h de classe virtuelle soit 6 heures

Tarif (hors repas) :

Adhérent : 250 € - non adhérent : 330€

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Directeurs, responsables administratifs et financier, comptables, contrôleurs de gestion, décideurs

Formation sans prérequis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé). Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante :

j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Exposés théoriques

Support de vidéo projection remis aux participants

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : questionnaire et cas pratiques

- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Intervenant :

Maxime CHOMETON

Conseiller technique Gestion-tarification, Uriopss Grand Est

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes

Spécificités de la formation à distance :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Classe virtuelle de 6 heures, incluant des exercices d'application, des simulations ou des études de cas.

Moyen d'assistance technique lors des séquences de formation à distance :

Un contact sera adressé au participant afin de l'aider en cas de problèmes techniques lors de la connexion ou de l'utilisation des outils de formation à distance. Il est pour cela demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la classe virtuelle.

Modalités d'assistance pédagogique lors des séquences de formation à distance :

Des plages de questions-réponses sont prévues avec le formateur. Les difficultés rencontrées lors des travaux à réaliser entre les séquences de classe virtuelle seront discutées en début de séquence de classe virtuelle.